



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 4 septembre 2019

## Communiqué de Presse

### **Etiage 2019 : poursuite de la baisse des débits et renforcement des mesures de restriction des usages de l'eau**

Le département a connu un mois d'août particulièrement sec, donnant au final un déficit de précipitations de 50 à 80 % sur l'ensemble du département. Ce déficit conjugué à des températures supérieures à la normale en ce début septembre contribue à la poursuite de la baisse des débits des cours d'eau, y compris des cours d'eau structurants.

**Dans ces conditions, à l'issue de la réunion du comité départemental de gestion de l'eau, le préfet de la Dordogne a décidé de maintenir les restrictions en vigueur depuis le vendredi 30 août, et de les renforcer sur les bassins versants suivants :**

- **la Dronne amont (non réalimentée) et la Vézère** passent en **alerte renforcée** (interdiction des prélèvements agricoles = 3,5 jours par semaine) ;
- **la Beauronne des Lèches, la Beauronne de St Vincent, l'Auvézère, la Borrèze et la Banège** passent en **crise** (interdiction totale des prélèvements, quel que soit l'usage).

**Ces évolutions seront applicables à compter du vendredi 6 septembre à 08h00.**

**En outre, afin de préserver durablement l'ensemble des ressources en eau, les mesures relatives aux usages domestiques de l'eau sont maintenues jusqu'au 30 septembre 2019.**

Le détail des mesures de limitation des usages de l'eau est consultable dans les mairies concernées, à la DDT de la Dordogne, sur le site internet des services de l'Etat ([www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr)) et sur le site <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

Le prochain comité de gestion de l'eau aura lieu le mardi 17 septembre à la préfecture de la Dordogne. D'ici-là, les services de l'État suivent quotidiennement l'évolution de la situation.

---

#### Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle  
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - [aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr](mailto:aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr)



@prefecture24



@Prefet24

---